

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

**Séance du 11 juin 2012**

Présents : 49 personnes selon la liste de présences annexée.  
Excusé(s) : Madame Catherine Aellen, députée  
Madame Gisèle Burnet, municipale chargée des affaires culturelles  
Madame Burdet  
Monsieur et Madame Auer  
Monsieur et Madame Dentan  
Madame Pidoux  
Madame Catherine Trchsel  
Monsieur Henri Vidoudez

### Ordre du jour

Accueil  
Ordre du jour  
Procès-verbal  
Rapports d'activités  
Comptes 2011  
Rapport des vérificateurs  
Acceptation des comptes et décharges  
Informations de l'architecte  
Informations sur le coût et le financement de la rénovation  
Election de la présidente  
Election au comité  
Election de la commission de vérification des comptes  
Propositions individuelles et divers

<b>Objets</b>	<b>Discussion</b>
<b>Accueil</b>	La séance est ouverte par Anne-Marie Piguët, présidente, qui salue chacun et donne la liste des personnes qui se sont excusées pour leur absence.
<b>Ordre du jour</b>	Il est accepté sans modification majeure.
<b>PV</b>	Le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2011 est accepté sans modification avec remerciements à son rédacteur.
<b>Rapports d'activités</b>	<i>Propos de la présidente</i> L'année 2011 fut une année fort chargée pour les membres du comité. La rénovation a été le prétexte à une redéfinition du mode de fonctionnement du cinéma. Chaque collaboratrice et collaborateur fut mis au bénéfice d'un contrat de travail assorti d'une définition de fonction et des responsables pour les différents secteurs d'activités furent désignés. Le processus de programmation fit l'objet d'une réflexion approfondie au sein du comité et il

	<p>fut décidé de mettre en place un système indépendant propre à garantir une liberté plus grande dans le choix des films et ainsi de mieux répondre aux attentes de notre public. Nous nous assurâmes la collaboration de Patrick Dentan qui entrera dans sa nouvelle fonction dès le 1<sup>er</sup> août prochain. Notre site internet doit être rendu plus attrayant. Nous fîmes appel à une jeune société aubonnoise pour ce travail. Elle a renoncé à ce mandat. Nous sommes en recherche d'un nouveau partenaire pour terminer le travail commencé. Diverses autres informations sont encore énoncées : l'engagement d'un responsable de cabine en la personne de Stéphane Chopard, l'accès quasi impossible aux sanitaires et la décision de la Municipalité, lassée, de renoncer à l'exercice des servitudes existantes et de rénover l'édicule public situé en face du cinéma pour le rendre, entre autres, accessible aux personnes à mobilité réduite ; les difficultés à régler la température à l'intérieur de la salle et la résolution du problème grâce aux soins de Guy Maurer et enfin la présence du REX à l'exposition aubonnoise qui se tiendra dans le courant de l'été sous le thème « Aubonne fait son cinéma ».</p> <p><i>Informations sur la programmation</i></p> <p>Patrick Dentan confirme la volonté du cinéma de produire des prestations diversifiées et de qualité. Il cite la projection de films « A » (grand public), de films « B » (public averti), le « Toiles du Mardi », les « Doc du Lundi », cinéseniors à l'intention des aînés, le Festival du cinéma, les films scolaires, La « Lanterne Magique », le week-end du cinéma suisse, etc, etc. Il informe enfin de notre participation technique à l'Open Air de Gland, en juillet prochain.</p> <p>Le détail de toutes ces prestations figurera dans la brochure annuelle qui sera distribuée à la fin d'août prochain. Il signale encore que chacun peut recevoir notre News Letter, il suffit de s'annoncer à lui, ou encore d'utiliser Facebook.</p> <p><i>Indications du responsable de cabine</i></p> <p>En l'absence du titulaire, Malik Rahnmani, donne quelques explications au sujet de l'installation du numérique et de la 3D. Il remarque que la formation des opérateurs est facilitée ce qui permet l'engagement de nouveaux collaborateurs pour compléter l'équipe.</p>										
<p><b>Comptes 2011</b></p>	<p>Nicolas Suter présente le résultat des comptes de l'exercice 2011. Malgré la fermeture du cinéma durant 4 mois, la situation financière reste très satisfaisante. Il commente les divers postes du compte d'exploitation en précisant les incidences de la fermeture du cinéma sur leur résultat. Exceptionnellement, le compte d'exploitation comprend deux parties, soit : l'exploitation courante et la rénovation. En voici le résumé :</p> <p><i>Exploitation courante</i></p> <table data-bbox="336 1783 1225 1899"> <tr> <td>Total des produits :</td> <td>Fr. 195'692</td> </tr> <tr> <td>Total des charges :</td> <td>Fr. 181'309</td> </tr> <tr> <td>Excédent de produits :</td> <td>Fr. 14'382</td> </tr> </table> <p><i>Compte rénovation</i></p> <table data-bbox="336 1944 1193 2020"> <tr> <td>Subventions et dons encaissés :</td> <td>Fr. 372'721</td> </tr> <tr> <td>Bons de paiements aux entreprises</td> <td>Fr. 385'564</td> </tr> </table>	Total des produits :	Fr. 195'692	Total des charges :	Fr. 181'309	Excédent de produits :	Fr. 14'382	Subventions et dons encaissés :	Fr. 372'721	Bons de paiements aux entreprises	Fr. 385'564
Total des produits :	Fr. 195'692										
Total des charges :	Fr. 181'309										
Excédent de produits :	Fr. 14'382										
Subventions et dons encaissés :	Fr. 372'721										
Bons de paiements aux entreprises	Fr. 385'564										

	Excédent de charges : Fr. 12'843 Bénéfice de l'exercice Fr. 1'539 Le bilan présente à l'actif et au passif les montants de Fr. 317'630.
<b>Rapport de la comm. de vérification</b>	Monsieur Bernard Studer, président de la Commission de vérification des comptes, présente son rapport. Il conclut ainsi : nous proposons à l'assemblée générale d'accepter les comptes de l'exercice 2011 tels que présentés, de donner décharge au comité et de relever la commission de son mandat.
<b>Acceptation des comptes et de la gestion</b>	A l'unanimité, l'assemblée générale accepte les comptes de l'exercice 2011, donne décharge au comité pour sa gestion et relève la commission de vérification de son mandat.
<b>Informations de l'architecte</b>	Monsieur Bernard Pahud, architecte responsable de la rénovation, s'attache à dire ce qui doit encore être réalisé dans les prochaines années, notamment la réfection du système de chauffage. Il souhaite que la salle rénovée soit de nature à satisfaire les usagers et à promouvoir des prestations de qualité.
<b>Informations sur le coût des travaux et leur financement</b>	Monsieur Jean-Pierre Jotterand présente quelques chiffres concernant le coût des travaux de rénovation et leur financement. En résumé, on note ce qui suit : Coût total des travaux <b>Fr. 863'000</b> A charge de la Commune Fr. 350'000 A charge de l'Association Fr. 513'000  Encaissement de la part communale Fr. 350'000 Subvention et dons Fr. 368'000 Crédit bancaire Fr. 135'000 Total <b>Fr. 863'000</b> Des remerciements sont adressés à la Loterie romande, aux communes, aux clubs services et aux multiples donateurs de la région aubonnoise. Leur soutien témoigne de leur attachement au cinéma REX et incite ses responsables à agir de telle sorte que les prestations fournies soient toujours de qualité.
<b>Election de la présidente</b>	Anne-Marie Piguet se déclare disponible pour un nouveau mandat d'un an. Elle est donc confirmée dans ses fonctions à l'unanimité par applaudissements.
<b>Elections au comité</b>	La présidente présente la candidature de deux nouveaux membres. Il s'agit de Madame Catherine Zweifel et de Monsieur Stéphane Chopard. La première nommée supervesera le fonctionnement du bar et le second, déjà en fonction, assume la responsabilité des travaux en cabine. Il n'y a pas d'autre présentation. A l'unanimité et par applaudissement, les candidats sont élus. Les membres du comité déjà en place se disent tous disposés à assumer leur mandat pour une nouvelle année. Il s'agit de Mesdames Patricia Balmer, Claudia Bobst et Catherine Trachsel et de Messieurs Lionel Baier, Jean-Pierre Jotterand, Guy Maurer, Bernard Pahud, Marcel Schwab et Nicolas Suter. Ils sont reconduits à l'unanimité et toujours par applaudissements dans leur mandat.
<b>Election des vérificateurs</b>	Bernard Studer à terminé son mandat. Il est remercié pour le travail accompli. La commission sera dorénavant composée de la manière suivante :

	<p>Daniel Kramer, président ; Daniel Luthi, membre ; Geneviève Rossier, première suppléante ; Madame Tarchini, deuxième suppléante. Selon le même mode opératoire, l'assemblée entérine cette proposition à l'unanimité.</p>
<p><b>Propositions individuelles et divers</b></p>	<p>Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité dans le délai statutaire. Néanmoins, la présidente donnera la parole à qui voudra s'exprimer.</p> <p>Madame Elke Chapuisot souhaite obtenir des éclaircissements au sujet du nouveau fonctionnement prévu pour la programmation. Il lui est répondu, en substance, que la décision de nous libérer du contrat qui nous lie jusqu'au 31 juillet 2012 au distributeur Pathé est motivée d'une part par un souci de réaliser quelques économies financières et d'autre part pour acquérir une plus grande liberté d'action et de choix des films pour améliorer nos prestations et les rendre plus éclectiques . Nous avons donc préparé et signé un contrat assorti d'une définition de fonction avec Patrick Dentan qui entrera juridiquement en fonction le 1<sup>er</sup> août prochain (en fait, il exerce déjà cette fonction depuis quelques mois). Patrick Dentan sera donc un salarié de l'Association. Par ailleurs, pour constituer un partenariat plus fort par rapport aux distributeurs, nous avons conclu un contrat de collaboration avec les cinémas de Bex et de Châtel-Saint-Denis et ce nouveau groupe a désigné Patrick Dentan comme programmateur commun mais soumis pour chaque cinéma à un contrat individuel de travail. Ce texte est commun aux trois cinémas, y compris le mode de rémunération. Un cinéma ne peut modifier le contrat individuel avec Patrick Dentan sans l'accord des deux autres. Seule la forme de rétribution (montant des acomptes, fréquence) est laissée à l'appréciation de chacun des partenaires.</p>
<p><b>In fine</b></p>	<p>Avant de lever la séance, la présidente adresse des remerciements à toutes celles et ceux, membres du comité, collaboratrices et collaborateurs, membres de l'Association pour les compétences mises à disposition, la disponibilité et plus généralement l'intérêt et le soutien manifesté à notre Association et au cinéma.</p>
	<p>Séance levée à 21'05 h.</p> <p>Elle est suivie par la projection du film « Copacabana » et le verre de l'amitié.</p> <p>Le secrétaire : Jean-Pierre Jotterand</p>